



HORAIRES DE TIR

Association : 0745002 LA MAGDUNOISE TIR

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire sur place. avant les tirs.

502	Carabine 3 x 20	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02653441	MANCEAU Franck	S2 2 3x20 -- Fin --	samedi 21 avril 2018 à 14:15	



HORAIRES DE TIR

Association : 0745020 **USMTIR ST-DENIS-VAL**

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire sur place. avant les tirs.

502	Carabine 3 x 20	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82451753	THIRIOUX Laurence	D2 3 3x20	dimanche 22 avril 2018 à 10:15	
503	Carabine 3 x 40	Série	Jour / Heure de tir	Poste
82451753	THIRIOUX Laurence	D2 11 3x40	samedi 21 avril 2018 à 14:15	
-- Fin --				



HORAIRE DE TIR

Association : 0745111 C.J.F. TIR

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

* Equipes à inscrire sur place. avant les tirs.

502		Carabine 3 x 20		Série	Jour / Heure de tir	Poste
00073726	HATTON Raoul	S3	3	3x20	dimanche 22 avril 2018 à 10:15	
02620688	VERGNE Jean-Paul	S3	3	3x20	dimanche 22 avril 2018 à 10:15	
503		Carabine 3 x 40		Série	Jour / Heure de tir	Poste
82522873	THIBAULT Manon	JF	11	3x40	samedi 21 avril 2018 à 14:15	
-- Fin --						



HORAIRES DE TIR

Association : 0745170 FRATERNELLE DE TIGY

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire sur place. avant les tirs.

502 Carabine 3 x 20		Série	Jour / Heure de tir	Poste
82451748	GRANDVILLAIN Tessa	CF 1 3x20	samedi 21 avril 2018 à 10:15	
503 Carabine 3 x 40		Série	Jour / Heure de tir	Poste
02727477	BOULMIER Eric	S1 11 3x40	samedi 21 avril 2018 à 14:15	
-- Fin --				



HORAIRES DE TIR

Association : 0745274 SMOC ST-JEAN BRAYE

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire sur place. avant les tirs.

502		Carabine 3 x 20		Série	Jour / Heure de tir	Poste
82427934	AUGER Marie	CF	1	3x20	samedi 21 avril 2018 à 10:15	
00513361	AUGER Patrick	S2	1	3x20	samedi 21 avril 2018 à 10:15	
00602561	AUGER Véronique	D2	1	3x20	samedi 21 avril 2018 à 10:15	
03170115	LE GOUEFF Philippe	S2	1	3x20	samedi 21 avril 2018 à 10:15	
03118778	MOULIN Denis	S2	1	3x20	samedi 21 avril 2018 à 10:15	
00294493	REMOND Thierry	S2	1	3x20	samedi 21 avril 2018 à 10:15	
503		Carabine 3 x 40		Série	Jour / Heure de tir	Poste
82511282	BOUQUET Stéphane	S1	11	3x40	samedi 21 avril 2018 à 14:15	
03170115	LE GOUEFF Philippe	S2	11	3x40	samedi 21 avril 2018 à 14:15	

-- Fin --



HORAIRES DE TIR

Association : 0745275 J3 SPORTS AMILLY

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire sur place. avant les tirs.

503	Carabine 3 x 40	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03153151	BARNAULT Olivier	S1 11 3x40	samedi 21 avril 2018 à 14:15	
03401615	SAUVEGRAIN Maxime	S1 11 3x40	samedi 21 avril 2018 à 14:15	
-- Fin --				



HORAIRES DE TIR

Association : 0745276 U.S. ORLEANS TIR

- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire sur place. avant les tirs.

502	Carabine 3 x 20	Série	Poste
02362600	GALLIER Sandrine	D2 2 3x20	samedi 21 avril 2018 à 14:15
82546406	PICKEL Simon	CG 1 3x20	samedi 21 avril 2018 à 10:15
82546402	SORNIQUE Théophile	CG 1 3x20	samedi 21 avril 2018 à 10:15
-- Fin --			